

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[166_Lettres de Royer-Collard : 1823-1843](#)[Item](#)[Châteauvieux, le 18 août 1834, Royer-Collard à François Guizot](#)

Châteauvieux, le 18 août 1834, Royer-Collard à François Guizot

Auteurs : Royer-Collard, Pierre-Paul Royer, dit (1763-1845)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1834-08-18

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote21, AN : 163 MI 42 AP 166 Papiers Guizot Bobine Opérateur 26

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Royer-Collard, Pierre-Paul Royer, dit (1763-1845), Châteauvieux, le 18 août 1834, Royer-Collard à François Guizot, 1834-08-18.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 25/11/2024 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7401>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Châteauvieux (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 23/09/2024 Dernière modification le 08/10/2024

21

le 18 août 1834.

Nous n'avons plus rien à nous dire, mon cher ami,
sur ce qui a fait le sujet de nos dernières conversations;
on fera ce qu'on voudra. Je suis blessé jusqu'au fond
de l'âme de la grossièreté et de l'injustice et du peu de cas
qu'on fait des engagements pris et de l'état du personnage.
Le temps pourra augmenter le chagrin que j'éprouve,
mais il ne pourra pas l'effacer. Du reste je garde et
garderai toujours le souvenir de ce que nous avons été
l'un pour l'autre, et ce souvenir réglera en toute occasion
mes paroles et mes actions. Je prie de croire
Ary de Kerlé